

# Règlement jeu-concours « Pauses Gourmandes » 2017

L'Office de Tourisme Territoires Vendômois

Hôtel du Saillant

47-49 rue Poterie

41100 Vendôme

T : 02 54 77 05 07

[ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:ot.vendome@wanadoo.fr)

[www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr)

Organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat, à l'occasion des « Pauses Gourmandes » organisées sur son site de Montoire-sur-le-Loir les 21 juillet et 10 août 2017.

Le présent règlement définit les règles juridiques applicables pour ce jeu.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Article 1 :** Ce jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique majeure, sans condition de nationalité, dont le domicile est situé en France métropolitaine et disposant d'une adresse postale en France métropolitaine, à l'exclusion des organisateurs du concours.

**Article 2 :** Toute personne physique majeure participant à une « Pause Gourmande » a le droit de participer en insérant un bulletin dans l'urne et ce, lors de chaque « Pause Gourmande » organisée. Autrement dit, le joueur peut multiplier ses chances de gagner en participant à plusieurs « Pauses Gourmandes ».

**Article 3 :** Les bulletins de participation au jeu-concours sont disponibles, gratuitement, sur place, lors de chacune des « Pauses Gourmandes » organisées les 21 juillet et 10 août 2017.

**Article 4 :** Pour participer au tirage au sort, les bulletins doivent contenir l'intégralité des bonnes réponses. Les coordonnées du joueur doivent être complètes et lisibles : nom, prénom, adresse, code postal, ville, numéro de téléphone, mail (facultatif).

Tout bulletin illisible sera considéré comme nul.

Dans le cas où, le bulletin de participation serait considéré comme nul lors du tirage au sort, il sera immédiatement procédé à un autre tirage au sort et ainsi de suite jusqu'à désignation du bulletin gagnant.

## PRIX ET REMISE DES PRIX

**Article 5 :** la dotation globale de l'opération est de 12 lots pour une valeur totale de 105 € :

- > Lot 1 : 1 terrine de 100g de cerfs aux champignons et 1 saucisson de cerf
- > Lot 2 : 2 bouteilles
- > Lot 3 : 2 entrées gratuites ou une sauce citronnée et une confiture au choix
- > Lot 4 : 1 champinade
- > Lot 5 : 6 yaourts et un pot de fromage blanc
- > Lot 6 : 1 trèfle et 1 rond parfumé (fromage)
- > Lot 7 : 1 terrine de 100g de cerfs aux champignons et 1 saucisson de cerf
- > Lot 8 : 1 bouteille
- > Lot 9 : 1 coffret de safran : 5 pots
- > Lot 10 : 1 champinade
- > Lot 11 : 6 yaourts et un pot de fromage blanc
- > Lot 12 : Remise sur la 6ème bouteille achetée

**Article 6 :** Le tirage au sort ayant lieu le jour-même de la manifestation (à 12h30 le vendredi 21 juillet et à 19h le jeudi 10 août), les gagnants seront donc informés

S'ils sont absents au moment du tirage au sort, les gagnants seront informés dans les 24h par mail ou téléphone par l'organisateur du concours.

Lors de cette prise de contact, les modalités de remise de leurs lots seront alors déterminées et ce conformément aux souhaits des lauréats (remise en mains propres ou colis).

Aucun message ne sera délivré aux perdants. Les résultats seront également publiés sur le site internet :

[www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr) et sur la page Facebook Vendôme Tourisme.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise du lot contre une valeur en argent (totale ou partielle), ni à un échange ou remplacement du lot contre un autre lot de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit.

L'organisateur du concours se réserve le droit de remplacer le lot tout en garantissant une équivalence en valeur.

Aucun document ou photographie relatif au prix n'est contractuel.

Les lots offerts sont nominatifs. Toutefois, si le gagnant le souhaite, il peut réattribuer gratuitement son lot à la personne de son choix. Le lot ne peut être échangé contre un autre prix, ni contre des espèces, ni contre tout autre bien ou service.

## **TIRAGE AU SORT**

**Article 7 :** Pour déterminer le nom des vainqueurs, un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses le vendredi 21 juillet 2017 à 12h30 et le jeudi 10 août 2017 à 19h, par les organisateurs du jeu.

## **EXPLOITATION DE L'IMAGE DES GAGNANTS**

**Article 8 :** Les gagnants du jeu-concours autorisent les organisateurs du concours à diffuser leurs noms, prénoms, communes de résidence et photographies à des fins publicitaires ou promotionnelles ou purement informatives en relation avec ce jeu-concours et en ayant au préalable obtenu l'accord des gagnants sur les dispositions du présent article et ceci conformément à la législation en vigueur, sans que cette autorisation puisse ouvrir droit à la remise du lot gagné.

## **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

**Article 9 :** Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre du concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à l'attribution des gains aux gagnants selon les modalités du présent règlement.

Ces informations ne seront ni vendues ni échangées et resteront accessibles et modifiables.

Les participants pourront demander à ne pas figurer ou être retirés du fichier à tout moment, ils bénéficieront d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données les concernant.

Toute demande devra être adressée par mail à l'adresse suivante : [ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:ot.vendome@wanadoo.fr) ou par écrit à l'adresse suivante : Office de Tourisme– 47-49 rue Poterie– 41100 Vendôme

## **CONSULTATION DU RÈGLEMENT**

**Article 10 :** Le présent règlement est disponible sur [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr) et pourra être remis gratuitement à toute personne qui en fait expressément la demande par écrit, mail ou téléphone auprès de l'Office de Tourisme: 47-49 rue Poterie- 41100 Vendôme, par téléphone au 02 54 77 05 07 ou par mail à l'adresse suivante :

[ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:ot.vendome@wanadoo.fr)